



Résiliation assurance

Par cbricout

Bonjour

suite à un sinistre non responsable je me suis fait résilier au motif de fausse déclaration car le précédent assureur a déclaré que j'avais été résilié alors qu'ils m'avaient écrit que ce n'était pas le cas et qu'une extraction de dossier AGIRA m'avait confirmé que mon dossier était vierge. J'avais précisé tout cela et montré les échanges + extrait agira au conseiller qui m'avait indiqué qu'il me fallait donc mettre "non" à la question avez-vous été résilié par un assureur. Ma question porte sur 3 autres points qui se semblent douteux. 1) j'ai reçu un courrier recommandé m'informant de la résiliation de l'assurance pour le véhicule concerné, mais la date de résiliation est antérieure à la date de notification (de plus d'un mois). 2) j'avais 4 autres contrats auto chez ce même assureur. Ils ont tous été résiliés et pourtant je n'ai reçu aucune notification de ces résiliations. 3) concernant le 1er contrat résilié, les cotisations ont été perçues à 2 reprises suivant la date de résiliation mentionnée sur mon dossier. Ces pratiques ne sont-elles pas abusives ?

Merci pour votre avis

Par chaber

bonjour

je me suis fait résilier au motif de fausse déclaration car le précédent assureur a déclaré que j'avais été résilié alors qu'ils m'avaient écrit que ce n'était pas le cas et qu'une extraction de dossier AGIRA m'avait confirmé que mon dossier était vierge.

A la souscription avez-vous transmis le relevé d'informations remis par votre ancien assureur. Si oui faisait-il mention d'une résiliation faite par lui ?

3) concernant le 1er contrat résilié, les cotisations ont été perçues à 2 reprises suivant la date de résiliation mentionnée sur mon dossier. Ces pratiques ne sont-elles pas abusives ?

L'assureur vous doit le remboursement des primes perçues après la résiliation

2) j'avais 4 autres contrats auto chez ce même assureur. Ils ont tous été résiliés et pourtant je n'ai reçu aucune notification de ces résiliations.

Ces résiliations ont-elles dûes vous être notifiées par LR pour la date anniversaire

Par cbricout

Merci de votre réponse !

quelques compléments suite à vos questions. Oui j'ai transmis un relevé, alors que le contrat était encore en cours car j'ai lancé les démarches avant l'expiration pour ne pas avoir de rupture dans la couverture. donc sur le relevé le statut est "En cours".

Concernant les autres résiliations je n'ai eu aucune notification, encore moins par lettre recommandée. le seul recommandé concerne le premier contrat et il n'est fait mention du numéro de contrat concerné par le véhicule associé.

La résiliation peut-elle être considérée abusive si elle n'est pas notifiée par l'assureur ?

Par chaber

A la souscription de l'assurance pour le véhicule xx avez-vous fourni le relevé d'information de l'assureur de ce véhicule xx ?

Quel en était le contenu ?